

# Le Coupon Sport : une aide pour les familles !

Le coupon sport est un coup de pouce pour inscrire les jeunes dans un club sportif !



## Qu'est-ce que le coupon sport ANCV ?

- Une aide individuelle pour pratiquer le sport de son choix dans de nombreuses associations ou clubs.
- Une valeur de 60 euros par enfant.

## Qui peut en bénéficier ?

- Les jeunes âgés de moins de 18 ans.
- Habitants de Bessancourt (justificatif de domicile)
- Inscrits à une activité sportive auprès d'une association présente dans l'agglomération du Val-Parisis (sur justificatif de son adhésion à l'ANCV), si

son activité n'est pas présente sur Bessancourt.

### **Sous quelles conditions ?**

- Les bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire
- Les familles dont le quotient est inférieur à 770 euros par mois (QF adopté par le Conseil Municipal).
- Les enfants porteurs de handicap (sur présentation d'une attestation délivrée par la MDPH).

Il sera attribué 3 coupons sport par bénéficiaire avec un maximum de 12 coupons sport par famille.

### **Comment obtenir les coupons ?**

Ils seront distribués lors du forum des associations le 6 septembre sous présentation des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Avis d'imposition
- Attestation allocation rentrée scolaire